

COMITÉ CONSULTATIF SUR LE TEST DU CAPITAL MINIMAL
Vision de l'évaluation de la solvabilité des assureurs de dommages au Canada

L'Autorité publie donc pour consultation une version conforme à son cadre réglementaire du document « Vision de l'évaluation de la solvabilité des assureurs de dommages au Canada », élaboré et proposé par le Comité consultatif. Les institutions financières et toutes personnes intéressées à communiquer leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le **15 octobre 2011**. Il est à noter que les commentaires pourront être rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

Consultation

Les commentaires doivent être soumis à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514.864.6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

M. Claude La Rochelle
Direction des normes et de l'assurance-dépôts
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4513
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4513
Courrier électronique : claudelaroche@lautorite.qc.ca